FICHE D'INSCRIPTION « Vide ta chambre/Bourse aux jouets »
Organisé par GENERATIONS LARRA, le 28 Novembre 2026

Je soussigné(e), Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____CP : _____ Ville : _____

Téléphone : __ / __ / __ / __ /__ Email : _____

Réservation :

Intérieur : _____ x 12€ (emplacement de 2m avec une table) = ____ €

Intérieur : _____ x 10€ (emplacement de 2m sans la table) = ____ €

Merci de joindre à votre inscription :

- ☐ **Photocopie recto-verso de la pièce d'identité**, obligatoire pour tous les exposants.
- ☐ Déclaration sur l'honneur attestant ne pas exercer une activité commerciale et ne vendre que des **objets personnels et usagés**.

Cette manifestation est exclusivement réservée aux particuliers. Les professionnels ne sont pas autorisés à exposer.

Paiement

Paiement uniquement par **chèque à l'ordre de GÉNÉRATIONS LARRA**, à remettre à Mme Céline AMOUROUX ou à adresser par courrier à : **Mme Céline AMOUROUX – Vide ta chambre** 441 chemin d'Enberné 31330 LARRA

Les chèques peuvent également être déposés à la **Mairie de Larra**.

Contact

Pour tout renseignement : 📧 generationslarra@gmail.com ou 📞 **06.33.46.98.80**

Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les éventuels vols, pertes ou dégradations pouvant survenir pendant la manifestation. Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, aux biens ou aux marchandises d'autrui.

Les enfants présents sur les stands restent sous la responsabilité et la surveillance de leur parent ou représentant légal. Ils ne pourront en aucun cas être laissés seuls sur le stand.

Chaque emplacement devra être laissé propre et débarrassé de tous déchets au départ de l'exposant.

Véhicules

Attention, il ne sera pas possible de laisser les véhicules à proximité des stands pendant la manifestation.

Restauration

Une possibilité de restauration sur place sera proposée aux exposants et aux visiteurs.

Pour des raisons de sécurité et de propreté, il est interdit de boire ou de manger dans les salles réservées aux stands.

Produits interdits

La vente de nourriture, d'armes, d'animaux, d'alcool ou de stupéfiants est interdite.

Produits autorisés à la vente

Dans le cadre de cet événement, les produits autorisés à la vente sont exclusivement ceux en lien avec l'univers de l'enfant, notamment :

- Articles de puériculture ;
- Jeux ;
- Jouets ;
- Consoles et jeux vidéo ;
- Vêtements pour bébés et enfants ;
- Livres ;
- Articles de loisirs créatifs.

Les exposants étant des particuliers, les objets proposés à la vente doivent correspondre à des objets personnels et d'occasion.

Acceptation du règlement

L'inscription à cet événement implique l'acceptation et le respect du présent règlement établi par l'association organisatrice.

Installation et rangement

L'installation des stands débutera à 8h30. Les emplacements étant définis à l'avance par les organisateurs, il n'est pas utile d'arriver avant cette heure.

Le rangement devra être terminé au plus tard à 19h.

Inscriptions

Les inscriptions doivent être effectuées avant le 10 novembre 2026.

Elles seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers, dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions se font exclusivement à l'aide de l'imprimé prévu à cet effet.

Les dossiers pourront être transmis par courrier, par e-mail ou remis en main propre à compter de ce jour.

⚠ Attention, les places sont limitées.

Toute inscription incomplète ou non accompagnée du chèque de réservation et de la photocopie recto-verso de la pièce d'identité ne pourra pas être retenue.

Les droits de place versés resteront acquis à l'association organisatrice en cas d'absence du réservataire.

En cas de non-présentation de l'exposant à 9h00, l'organisateur pourra disposer de son emplacement et éventuellement le réattribuer. En fonction des places restantes, des emplacements pourront être attribués le matin même.

Bénéfices

Nous vous rappelons que les bénéfices de cette manifestation seront reversés à l'association Générations Larra.

Annulation et remboursement

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.

En cas d'empêchement de l'exposant, les droits de place versés resteront acquis à l'association.

Fait à : le : Signature :

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) ---------- né(e) le ---------- à ---------- et

domicilié(e) à ----------,

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

☐ N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,

☐ Avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature.

☐ Ne pas être commerçant(e) ne vendre que des objets personnels

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à , le Signature :